

METTRE EN PLACE UNE DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Cette formation vous permettra de comprendre les enjeux liés aux risques psychosociaux et d'en identifier les principaux facteurs, étapes préalables à la mise en place d'une démarche de prévention des RPS.

A noter : Le cabinet Sophie Morin Conseils est habilité par l'Inrs pour cette formation.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques psychosociaux comme un risque professionnel ;
- Acquérir des connaissances sur la notion de risques psychosociaux, différencier les familles de RPS ;
- Comprendre les liens entre le travail, les RPS et leurs effets sur la santé et l'entreprise ;
- Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention de RPS.

Public concerné

Toute personne susceptible, dans son entreprise, de participer à une action de prévention des risques psychosociaux (chefs d'entreprises, managers, DRH, responsables RH, responsables QHSE, membres du CHSCT/CSE, infirmier(e)s du travail, médecins du travail, assistants sociaux...).

Prérequis

Aucune connaissance particulière

Positionnement des stagiaires dans la formation

Un tour de table est proposé par l'intervenant afin que chacun des participants puisse expliciter ses attentes vis-à-vis de la formation

Durée de la formation

2 journées de 7 heures (soit 14 heures)

Ces deux journées seront espacées au minimum d'une semaine afin de permettre une réflexion et un travail intersession.

En distanciel, la formation se déroulera en 4 demi-journées

Modalités pratiques

Les dates, horaires et lieux seront précisés lors de la convocation.

Le groupe ne pourra excéder 12 participants de façon à permettre de maximiser les échanges durant la formation et mettre à l'étude des situations directement exposées par les participants.

Modalités pédagogiques

La formation peut être réalisée en présentiel ou en distanciel.

Le formateur met l'accent sur une pédagogie active, ludique et participative fondée sur le travail collectif et les échanges.

L'apport de notions théoriques (sous forme d'exposés vidéo projetés) est étayé de situations pratiques (exercices, cas pratiques, partage d'expériences).

Les ressources pédagogiques qui auront été mobilisées tout au long de la formation, feront l'objet d'un partage afin qu'elles soient mises à disposition des stagiaires.

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Le cas échéant, merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Le formateur

La formation sera animée par Sophie Morin, psychologue du travail, psychothérapeute et IPRP (intervenante en prévention des risques professionnels), formatrice depuis 2009.

Programme de la formation

✧ **Les différents risques psychosociaux : définitions et mécanismes**

- Comprendre ce qu'est le stress, ses mécanismes
- Les différents types de violence au travail (harcèlement moral, harcèlement sexuel...)

=> *Mise en situation : s'entraîner à identifier les RPS à partir de quizz*

✧ **Les causes, effets et atteintes à la santé des RPS**

- Les conséquences des RPS (au niveau de l'individu, de l'entreprise, de la société)
- Les 6 familles de stressseurs dans l'entreprise
- Analyse des situations problème

=> *Mise en situation : s'entraîner à repérer les conséquences et causes à partir d'une vidéo de l'INRS*

✧ **Les enjeux de la prévention**

- Les aspects juridiques et réglementaires
- Les enjeux économiques

✧ **Les niveaux de prévention** : Prévention primaire, secondaire

✧ **Quelques exemples d'actions** de prévention des RPS en entreprise

=> *Mise en situation : identifier les actions de prévention déjà présentes au sein de son entreprise et les classer selon le niveau de prévention*

Modalités d'évaluation

Les stagiaires signeront une feuille d'émargement.

L'évaluation des acquis/des apprentissages portera sur les connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation. Le formateur s'assure de l'assimilation des connaissances à travers des tests, exercices, études de cas et mises en situation.

A l'issue de cette formation, les participants se verront délivrer un certificat de réalisation.

L'évaluation de la satisfaction quant à la formation (contenu et animation) sera réalisée par les stagiaires en fin de formation ainsi que par l'envoi d'un questionnaire 3 mois après la réalisation de la formation.

Tarifs et prise en charge

Le coût d'une journée de formation en intra-entreprise est de 1200 € nets de taxe (+ frais de déplacement et d'hébergement le cas échéant).

Sophie Morin Conseils étant référencé DATADOCK, les formations que nous organisons peuvent être éligibles au financement de vos OPCO. Par ailleurs, notre organisme de formation est engagé dans une démarche de certification QUALIOPI.